

AIDES DU CNL

Le CNL adopte une Charte des valeurs

L'accès aux aides du Centre national du livre (CNL) sera prochainement conditionné au respect d'une Charte des valeurs élaborée avec l'ensemble des professionnels du secteur du livre et qui a été approuvée par son conseil d'administration le 10 mai 2022.

La Charte des valeurs du CNL comporte trois volets sur lesquels les demandeurs, quel que soit leur profil, devront s'engager : la lutte contre les violences et harcèlements sexuels et sexistes (VHSS) ; la lutte contre les discriminations et les actions en faveur de la transition écologique. Le CNL souhaite ainsi faire partager les valeurs qui sont les siennes dans la conduite de la politique publique qui lui a été confiée.

L'adhésion formelle à la Charte se fera sur le portail de gestion des aides du CNL, lors de chaque dépôt de dossier à compter du 11 juin 2022.

Le document a été élaboré grâce au travail de trois groupes thématiques réunissant l'ensemble des organisations représentatives du secteur et l'appui précieux du ministère de la Culture (Agnès Saal, Haute fonctionnaire à la responsabilité sociale des organisations et Olivier Lerude, Haut fonctionnaire au développement durable).

Une adhésion à la Charte des valeurs comme condition de l'accès aux aides du CNL à compter du 11 juin 2022

La conditionnalité de l'accès aux aides du CNL portera dans un premier temps uniquement sur les deux premiers volets (VHSS et Discriminations) qui rappellent principalement des obligations légales. Le CNL s'engage cependant à mettre en place la conditionnalité pour le troisième volet d'ici à 2024.

En cas de manquements constatés, le conseil d'administration du CNL pourra être saisi pour décider collégalement de la durée de la suspension de l'accès aux aides du CNL.

Le CNL accompagnera les structures dans le respect de leurs engagements. Il mettra ainsi en place deux webinaires par an sur chacun des deux sujets afin de permettre aux structures qui le souhaitent d'accéder facilement à l'information.

Le CNL accompagnera également le secteur dans la création d'une cellule d'écoute et mettra en valeur, sur son site internet notamment, des actions particulièrement innovantes sur l'un des trois volets.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 mai 2022

Le CNL estime qu'il conviendra de réaliser un bilan des actions mises en place par les structures dans un an, afin d'avoir le recul nécessaire pour observer comment la Charte des valeurs vit, et de réunir de nouveau les professionnels pour en discuter lors du conseil d'administration du mois de juin 2023, notamment concernant les actions en faveur de la transition écologique.

Le portail de gestion des aides sera paramétré afin que l'adhésion formelle à la Charte des valeurs soit requise pour tout dossier déposé à compter du 11 juin 2022.

Pour consulter la Charte des valeurs du CNL : [cliquez ici](#)

En savoir plus sur les aides du CNL
www.centrenationaldulivre.fr